Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

Band: 129 (2003)

Heft: 06: Exploits constructifs

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sia

MARCHÉ DE L'EMPLOI DANS LES BUREAUX D'ÉTUDE AU 4^E TRIMESTRE 2002

Pas de relance de la conjoncture en vue

L'évaluation de l'ensemble des chiffres recensés lors de la dernière enquête sur la situation prévalant dans les bureaux d'étude au 4e trimestre démontre que des activités particulièrement réduites dans les bureaux d'étude ne permettent pas d'espérer une quelconque relance dans le secteur de la construction. Dans leur majorité, les participants à l'enquête craignent même une péjoration de la marche de leurs affaires d'ici fin juin 2003.

L'état de leurs carnets de commande est considéré comme insuffisant par une majorité de 18% (16% au trimestre précédent). Sur la base des effectifs actuellement employés, les réserves de travail s'élèvent à 6,8 mois (7,3 mois le trimestre précédent).

La valeur des mandats est en chute libre

La valeur des mandats actuellement attribués marque à nouveau le pas. L'ensemble des branches accuse toujours des baisses de pourcentage à deux chiffres. Au 4e trimestre 2002, une majorité de 22% (contre 23% précédemment) des sondés annonce des baisses du montant des contrats. La construction dans les secteurs industriel et artisanal subit le recul le plus marqué avec 32% (-19%), suivie par les commandes publiques avec 31% (-21%). La construction de logements accuse une diminution de 22% (24%), baisse qui s'établit à 16% (-13%) pour le secteur du génie civil public.

Situation actuelle des affaires

Une majorité de 2% des participants se dégage pour juger la situation

Évaluation de la conjoncture -	- fin décembre 2002				
(chiffres relevés au trimestre	précédent entre parenthèses)				
Conjoncture	bonne	satisfaisante	mauvaise		
	en%	en%	en%		
Ensemble de la Suisse - Architectes - Ingénieurs Plateau est et Zurich Plateau ouest et Berne Nord-ouest de la Suisse et Bâle Suisse orientale et Saint-Gall Tessin Suisse romande Suisse centrale	18 (21) 23 (22) 15 (19) 20 (22) 21 (18) 11 (8) 22 (22) 10 (6) 12 (19) 24 (42)	61 (58) 49 (54) 71 (62) 58 (57) 64 (67) 63 (84) 58 (49) 45 (73) 65 (57) 45 (40)	21 (21) 28 (24) 14 (19) 22 (21) 15 (15) 26 (8) 20 (29) 45 (21) 23 (24) 31 (18)		

Activité	En ha		Aucune variation en%	En baisse en%
Ensemble de la Suisse	7	(7)	75 (75)	18 (18)
- Architectes	6	(6)	75 (77)	19 (17)
- Ingénieurs	7	(7)	76 (73)	17 (20)
Plateau est et Zurich	8	(8)	73 (71)	19 (21)
Plateau ouest et Berne	6	(2)	78 (79)	16 (19)
Nord-ouest de la Suisse et Bâle	10	(2)	82 (85)	8 (13)
Suisse orientale et Saint-Gall	6	(1)	75 (89)	19 (10)
Tessin	3	(7)	84 (77)	13 (16)
Suisse romande	7	(6)	73 (73)	20 (21)
Suisse centrale	8	(9)	75 (73)	16 (18)

Perspectives conjoncturelles	Amélioration en%	Stagnation en%	Aggravation en%
Ensemble de la Suisse	13 (9)	63 (65)	24 (26)
- Architectes	18 (14)	62 (67)	20 (19)
- Ingénieurs	8 (5)	64 (63)	28 (32)
Plateau est et Zurich	11 (7)	61 (64)	28 (29)
Plateau ouest et Berne	13 (7)	65 (66)	22 (27)
Nord-ouest de la Suisse et Bâle	5 (14)	82 (77)	13 (9)
Suisse orientale et Saint-Gall	15 (11)	60 (56)	25 (33)
Tessin	11 (5)	62 (70)	27 (25)
Suisse romande	22 (13)	52 (63)	26 (24)
Suisse centrale	15 (16)	64 (73)	20 (11)

actuelle comme mauvaise, alors que les résultats s'équilibraient encore au trimestre précédent. Une fois de plus, ce sont les bureaux les plus grands qui s'en sortent le mieux dans la situation actuelle. Les bonnes et mauvaises nouvelles s'équilibrent. Pour les entreprises de moyenne importance, qui occupent de six à neuf personnes, les déclarations négatives dominent à nouveau avec 2% (-2%) alors qu'elles sont de 8% (7%) pour les bureaux de taille plus modeste.

Situation de l'emploi

Les dispositions prises dans le secteur de l'emploi pour la fin mars 2003 ne se sont pratiquement pas modifiées par rapport à celles prévalant au quatrième trimestre 2002. Une majorité de 11% (12%) prévoit une réduction de son personnel. Une majorité de 9% (-13%) des bureaux d'ingénieurs veut procéder à une diminution des salariés par rapport au trimestre précédent, ainsi qu'une majorité de 13% (-11%) des architectes qui prévoient une baisse de

sia

l'emploi au cours du premier trimestre 2003. D'ici la fin du mois de mars, un solde positif de 13% (-14%) des grands bureaux a en vue une réduction des effectifs, ainsi que les bureaux de moyenne importance qui, à une majorité de 12% (-12%), prévoient une diminution de leurs effectifs. De même les bureaux plus petits, dans une majorité de 3% (-5% au trimestre précédent) examinent la probabilité d'une diminution du personnel d'ici la fin du mois de mars 2003.

Prévisions quant à l'acquisition des mandats d'ici fin mars 2003

Pour ce 1er trimestre de l'année 2003, une majorité de 4% (-8%) des architectes table sur une faible entrée de mandats en portefeuille par rapport au trimestre précédent, les ingénieurs prévoyant une évolution analogue à une majorité de 23 % (-21%). Rapportées à la taille des bureaux, ces prévisions se répartissent comme suit : une majorité de 5% (-10%) des bureaux occupant jusqu'à cinq personnes craint une baisse des mandats au cours du 1er trimestre 2003; les prévisions négatives dominent également avec 11% (-16%) pour les bureaux comptant jusqu'à neuf actifs, et avec 22% (-17%) pour les grands.

Prévisions à juin 2003

Le développement futur des affaires est également teinté d'une inquiétude marquée vu la baisse constante des mandats. Comme déjà signalé, les attentes pessimistes pour les six mois à venir dominent les optimistes à raison de 11% (-17%). Tant les architectes, avec une majorité de 2% (-5%), que les bureaux d'ingénieurs ayant participé à l'enquête, avec une majorité de 20% (-27%), s'attendent à un développement négatif de leurs affaires.

Les petits bureaux ne font pencher la balance ni du côté pessimiste, ni vers l'optimisme: leurs réponses s'équilibrent. Par contre, les chiffres sont respectivement de 11% (-13%) et de 18% (-25%) pour une majorité des bureaux d'étude de taille moyenne et de grands bureaux qui s'attendent à une situation se dégradant au cours du premier semestre 2003.

Part des rénovations

A la fin du mois de décembre 2002, la rénovation représentait 41% (39%) des projets chez les architectes et 21% (22%) chez les ingénieurs.

Honoraires

Une majorité de 26% (21%) des personnes interrogées s'attend à la poursuite de la baisse des honoraires d'ici la fin du mois de mars 2003.

(SG SIA / W. Huber)

CONCEPTION PAYSAGE SUISSE

Si beaucoup de concepteurs et maîtres d'ouvrages considèrent les principes du développement durable et du respect de l'environnement comme les prémisses incontournables d'un projet, le nombre de ceux qui ne s'en désintéressent et n'y voient que des obstacles inutiles est plus important encore. Il est donc impératif de réaffirmer sans cesse l'importance de ce domaine et de rappeler à tous les acteurs de l'environnement bâti les bases légales qui s'y appliquent. La brochure «Conception paysage suisse » résume et illustre les principes auxquels la Confédération subordonne ses tâches et mandats de construction afin de répondre aux exigences ambitieuses du développement durable et de la gestion responsable des ressources naturelles. Il s'agit d'un outil de travail à l'intention des offices

fédéraux, des pouvoirs publics cantonaux et communaux en charge de l'environnement construit, ainsi que des concepteurs projeteurs. Les objectifs et les bases d'étude abordés concernent une vaste palette d'équipements et de réalisations dans tous les domaines: énergie, sport, loisirs, tourisme, agriculture, trafic, gestion des eaux, avec des applications aux secteurs de la défense nationale, des forêts, de l'aménagement du territoire et de la politique régionale. Au format A4, cette brochure de 40 pages est richement illustrée de projets exemplaires et chaque chapitre renvoie à d'autres sources de documentation sur Internet. L'annexe donne la liste des textes de loi s'appliquant au domaine et présente des publications complémentaires dont celles de la sia.

Disponible en français, italien et allemand, cet outil peut être commandé gratuitement auprès de l'Office fédéral de la construction et de la logistique (OFCL), Distribution publications, CH - 3003 Berne, fax 031 325 50 58, zivil.verkauf@bbl.admin.ch, numéro de commande en français: 310.139f.

(SP SIA / pps)

SECTION VAUDOISE

Candidatures au titre de membre individuel

- Consuegra David, ingénieur civil, dipl. de l'Université d'Ottawa en 1987, doctorat EPFL en 1992
- *Noël Rémy*, ingénieur civil EPFL en 1977

Nous rappelons à nos membres qu'ils ont la possibilité d'adresser au comité leurs remarques ou oppositions éventuelles dans un délai de quinze jours.

Passé ce délai, les candidatures cidessus seront transmises à la direction de la **sia** à Zurich.